SOLIDARITE SIDA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

pwc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Aux Membres
SOLIDARITE SIDA
16 bis avenue Parmentier
75011 Paris

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SOLIDARITE SIDA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles.Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 12 avril 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Francis Chartier

ASSOCIATION SOLIDARITE SIDA

Sommaire

Bilan association - 2
ACTIF 2
ACTIF 2
Immobilisations incorporelles 2
Immobilisations corporelles 2
Immobilisations financières 2
Stocks en cours 2
PASSIF 3
PASSIF 3
Fonds associatifs et réserves 3
Dettes 3
Engagements reçus 3
Engagements donnés 3

Compte de résultat association - 4
Produits d'exploitation 4
Autres produits d'exploitation 4
Produits financiers 4
Produits exceptionnels 4
Charges d'exploitation 4
Charges financières 5
Charges exceptionnelles 5
Evaluation des contributions volontaires en nature 5

Annexe aux comptes annuels - 6
PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES 6
AUTRES INFORMATIONS 7
NOTES SUR LE BILAN ACTIF 9
NOTES SUR LE BILAN PASSIF 10

Bilan association - ACTIF

Présenté en euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	12 264	8 643	3 621	3 621
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	124 767	81 790	42 977	42 378
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	68 552	0	68 552	82 439
TOTAL (I)	**205 583**	**90 433**	**115 150**	**128 438**
Stocks en cours				
Marchandises	17 886	5 982	11 904	5 935
Avances et acomptes versés sur commandes	0		0	0
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	292 212	1 983	290 229	381 500
Autres créances	2 350 279		2 350 279	1 056 818
. Fournisseurs débiteurs	5 748		5 748	7 900
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. État, impôts sur les bénéfices				
. État, taxes sur le chiffre d'affaires	245 273		245 273	377 178
. Autres (produits à recevoir, débiteurs divers)	2 099 257		2 099 257	671 740
Valeurs mobilières de placement	1 571		1 571	1 570
Disponibilités	1 087 488		1 087 488	419 858
Charges constatées d'avance	3 860		3 860	14 762
TOTAL (II)	**3 753 295**	**7 966**	**3 745 330**	**1 880 442**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	**3 958 878**	**98 399**	**3 860 480**	**2 008 881**

Bilan association - PASSIF

Présenté en euros

PASSIF	Exercice clos avant affectation 31/12/2018 (12 mois)	Affectation du résultat 31/12/2018 (12 mois)	Exercice après affectation 31/12/2018 (12 mois)	Exercice clos au 31/12/2017 (12 mois)
Fonds associatifs et réserves				
Fonds propres				
. Fonds associatifs sans droit de reprise				
. Autres réserves	100 000		100 000	100 000
. Réserve pour projets associatifs	560 000		560 000	560 000
. Report à nouveau	-78 136	161 433	83 297	-78 136
. Résultat de l'exercice	161 433	-161 433		
Autres fonds associatifs				
. Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donations				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
. Provisions réglementées				
. Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	**743 297**	**0**	**743 297**	**581 864**
Provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	**0**	**0**	**0**	**0**
Fonds dédiés				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources	170 187	0	170 187	30 019
TOTAL (III)	**170 187**	**0**	**170 187**	**30 019**
Dettes				
Emprunts et dettes assimilées	2 400		2 400	2 400
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	96 848		96 848	205 588
Dettes fiscales et sociales	371 103		371 103	351 457
Autres	598 448		598 448	641 221
Produits constatés d'avance	1 878 197		1 878 197	196 332
TOTAL (IV)	**2 946 995**	**0**	**2 946 995**	**1 396 999**
Écart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**3 860 480**	**0**	**3 860 480**	**2 008 881**

Engagements reçus				
Legs nets à réaliser				
. acceptés par les organes statutairement compétents				
. autorisés par l'organisme de tutelle				
Dont en nature restant à vendre				
Engagements donnés				

Compte de résultat association

Présenté en euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)

	France	Exportations	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	5 171 808		5 171 808	3 906 279
Production vendue biens				
Production vendue services	869 923		869 923	526 634
Montants nets produits d'expl.	**6 041 731**	**0**	**6 041 731**	**4 432 913**
Autres produits d'exploitation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 382 255	3 220 004
Dons			786 024	581 196
Cotisations			30 975	29 760
Legs et donations				
Produits liés à des financements réglementaires				
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			30 019	1 475 890
Reprises sur provisions et transfert de charges			21 297	38 705
Autres produits			1 483 848	1 201 775
Sous total des autres produits d'exploitation			**4 734 418**	**6 547 330**
Total des produits d'exploitation (I)			**10 776 149**	**10 980 244**
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au CR (II)				
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés			18	15
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			15	42
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			337	1 041
Total des produits financiers (III)			**370**	**1 098**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion			62 276	119 744
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (IV)			**62 276**	**119 744**
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			**10 838 794**	**11 101 086**
SOLDE DEBITEUR = INSUFFISANCE			**0**	**480 964**
TOTAL GENERAL			**10 838 794**	**11 582 050**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises et de matières premières			114 971	135 118
Variation de stock marchandises et matières premières			-6 395	8 392
Autres achats non stockés			2 357 686	3 533 864
Services extérieurs			2 519 955	2 537 229
Autres services extérieurs			1 989 388	1 904 548
Impôts, taxes et versements assimilés			260 545	219 066
Salaires et traitements			1 382 457	1 602 320
Charges sociales			585 580	661 817

Compte de résultat association (suite)

Présenté en euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
Dotations aux amortissements	18 150	16 250
Dotations aux provisions		
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	170 187	9 755
Autres charges (y compris subventions accordées par l'association)	1 277 529	951 670
Total des charges d'exploitation (I)	**10 670 052**	**11 580 030**
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	135	0
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
Total des charges financières (III)	**135**	**0**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	7 174	2 021
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (IV)	**7 174**	**2 021**
Impôts sur les sociétés (V)		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	**10 677 361**	**11 582 050**
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	**161 433**	**0**
TOTAL GENERAL	**10 838 794**	**11 582 050**

Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
. Bénévolat	810 006	791 393
. Prestations en nature	8 684 571	7 762 909
. Dons en nature		
Total	**9 494 577**	**8 554 302**
Charges		
. Secours en nature		
. Mise à disposition gratuite de biens et services	8 684 571	7 762 909
. Personnel bénévole	810 006	791 393
Total	**9 494 577**	**8 554 302**

Compte de résultat association (suite)

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice 2018, clos le 31 décembre 2018. Le Bilan à cette date, avant répartition, fait état d'un total de 3 860 480€ dont un bénéfice de 161 433 € au titre du résultat de l'exercice 2018.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Comptes annuels de l'exercice 2018 ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement de l'autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément aux règlements du Comité de réglementation comptable n°99-01.
Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.
Les mouvements relatifs aux fonds dédiés sont présentés dans les comptes d'exploitation de l'association.

Immobilisations incorporelles et corporelles
Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition lors de leur entrée au patrimoine de l'association.

Les amortissements sont calculés en mode linéaire selon le plan suivant :
- Logiciels : 1 an
- Matériel informatique : 3 ans
- Autres immobilisations corporelles : 5 à 10 ans

Stocks
Le stock est composé principalement de tee-shirts. Ces derniers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (C. com. art. 12) et valorisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré. Au 31 décembre 2018, le montant des stocks s'élève à 11 904 €.

Provision pour retraite
L'engagement à ce titre est considéré comme non significatif au 31 décembre 2018.

Placements financiers
Au 31 décembre 2018, les placements financiers s'analysent de la façon suivante :
Parts Crédit Coopératif : 1 570 €
L'association place ses fonds dans des comptes sur Livret rémunérés.
Au 31 décembre 2018, l'ensemble de ces comptes s'élevait à 1 087 488€
La rémunération de ces livrets s'est élevée à 347 €
Une dépréciation des placements financiers est comptabilisée lorsque la valeur actuelle des titres est inférieure à leur valeur comptable.

Provisions pour risques & charges
L'association n'a pas constaté de provisions pour risques et charges au 31 décembre 2018.
Elle a constaté 170 187 € en fonds dédiés sur autres ressources au 31 décembre 2018.

Fonds associatifs
Le résultat déficitaire de 2017 d'un montant de 480 964 € a été affecté, en totalité, par l'Assemblée Générale ordinaire du 11 avril 2018 en compte de report à nouveau. Les fonds propres de l'association sont ainsi portés à 581 864 €. Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2018 soit 161 433 € en report à nouveau.

AUTRES INFORMATIONS

Allègement de la dette future d'impôt
La prise en compte des différences temporaires sur les comptes (déficits reportables pour 971 089€), fait ressortir un montant net théorique d'économie d'impôt de 286 037 € compte tenu d'un taux d'imposition de 28% jusqu'à 500 000 euros et 31 % au-delà.

Effectif Salariés
L'effectif total s'élève à 33 salarié.e.s au 31 décembre 2018. L'effectif moyen annuel calculé sur le nombre de salarié.e.s est de 34,3 ETP.
Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23/05/2006, le montant total des rémunérations brutes annuelles au titre de l'exercice 2018 des trois plus hauts cadres dirigeants salariés représente 215 050 €. Comme chaque année, le président ainsi que les autres membres du CA ne perçoivent ni rémunération ni avantage en nature.

Utilisation du CICE
Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi a permis la création d'un emploi.

Bénévolat, Dons en nature et partenariat réciproque
Dans le compte de résultat de l'association sont comptabilisés le bénévolat et les dons en nature. Les partenariats réciproques figurent quant à eux en comptabilité uniquement lorsque l'association reçoit une facture de la part du partenaire.

Bénévolat
L'association fonctionne grâce à l'engagement de ses nombreux volontaires. Leur travail valorisé au SMIC (charges sociales comprises soit 14.02 € en moyenne) représente près de 57 779 heures de travail pour 810 006 €.

Dons en nature
L'association a également obtenu de nombreuses gratuités en 2018. Elles sont évaluées à 8 684 571 € et se composent de la façon suivante :

Affichage :	1 927 002 €
Cinema :	318 119 €
Presse :	3 338 925 €
Radio :	760 019 €
Télévision :	212 567 €
Web :	1 414 063 €
Street Marketing :	4 505 €
Logistique et technique :	709 171 €

Partenariat réciproque
En 2018, l'association a conclu des partenariats réciproques à hauteur de 10 000 €.

Evénements importants survenus au cours de l'exercice
Il n'y a pas d'événements importants impactant les comptes arrêtés au 31 décembre 2018.

Evénements importants postérieurs à la clôture de l'exercice
Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture impactant les comptes arrêtés au 31 décembre 2018.

Information relative à l'appel à la générosité publique
Au regard des dispositions de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, l'association ne fait pas appel à la générosité du public.
Toutefois, l'association a perçu 165 € de dons collectés en ligne et qui ont été affectés aux actions de prise en charge de notre public.

Engagements donnés ou reçus

Engagements pris en matière de crédit-bail :
Solidarité Sida ne s'est pas engagé en matière de crédit bail au cours de l'exercice 2018.

Convention de gestion

L'association Solidarité Sida est liée à l'association Fonds Solidarité Sida Afrique par une convention de gestion aux termes de laquelle, cette dernière donne pouvoir à l'association Solidarité Sida, en son nom, d'engager toutes les dépenses nécessaires à la bonne gestion de la redistribution des fonds.

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé
Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes :

Actif immobilisé	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	12 964			12 964
Immobilisations corporelles	112 001	12 766		124 767
Immobilisations financières	82 439		13 887	68 552
TOTAL	**207 404**	**12 766**	**13 887**	**206 283**

Amortissements et provisions d'actif :

Amortissements et provisions	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	8 643			8 643
Immobilisations corporelles	69 623	12 167		81 790
Autres Immobilisations financières	0			0
TOTAL	**78 266**	**12 167**	**0**	**90 433**

Détail des immobilisations (incorporelles et corporelles) et amortissements en fin de période :

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess. & droits sim. brev.	12 264	8 643	3 621	1 an
Agencements	59 571	28 562	31 009	5 à 10 ans
Matériel de bureau & infor. / mobilier	65 196	53 228	11 968	3 ans
TOTAL	**137 031**	**90 433**	**46 598**	

État des échéances des créances :
Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	68 552	68 552	
Actif circulant & charges constatées d'avance	2 646 350	2 646 350	
TOTAL	**2 714 902**	**2 714 902**	**0**

Produits à recevoir par postes du bilan :

Produits à recevoir	Montant
Etat produits à recevoir	1 877 442
Autres produits à recevoir	48 954
TOTAL	**1 926 396**

Fonds dédiés :

État des fonds dédiés	À l'ouverture	Augmentation	Dimuinution	À la clôture
Sur subvention de fonctionnement	0			0
Sur autres ressources	30 019	170 187	30 019	170 187

La variation des fonds dédiés s'explique par la provision d'un fond dédié de 170 187 €.

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

État des échéances des dettes :

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit	0	0		
Dépôts et cautions reçus	2 400	2 400		
Fournisseurs et comptes rattachés	96 848	96 848		
Personnels et comptes rattachés	67 108	67 108		
Dettes fiscales & sociales	130 806	130 806		
Taxe sur la valeur ajoutée	101 876	101 876		
Autres impôts et taxes	71 261	71 261		
Dettes sur Immobilisations	0	0		
Autres dettes (yc soutiens aux associations France et Etranger)	598 448	598 448		
Produits constatés d'avance	1 878 197	1 878 197		
TOTAL	**2 946 944**	**2 946 944**	**0**	**0**

Charges à payer par postes du bilan :

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs (factures non parvenues)	43 791
Dettes fiscales & sociales (dettes provisionnées pour congés payés, Etat et autres charges à payer)	146 157
Autres dettes	90 000
TOTAL	**279 948**

Charges et Produits constatés d'avance :

	2018	2017
Charges constatées d'avance	3 860	14 762
Produits constatés d'avance	1 878 197	196 332